

Attestation individuelle de fin de formation

(article L. 6353-1 du Code du travail)

▶ ▶ 1/1

Sessions n°202958

Je soussigné, Ange GARCIA, agissant en qualité de directeur pédagogique de SYNERGISUD, certifie que :

Ghislaine LOOS

A suivi la formation intitulée :

MOD_TH18 : De la RT 2012 vers la RE 2020

Qui a eu lieu du **11/02/2020** au **11/02/2020** et ce pour une durée de **7 heures**,

À **HOTEL IBIS – 515, Avenue de la Tramontane – ZI Athélia IV – 13600 LA CIOTAT**

Nature de l'action de formation : Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

Méthode d'évaluation des acquis de la formation : Questionnaire à Choix Multiples (QCM)

Objectifs de l'action de formation

- Comprendre l'évolution programmée de la RT 2012 vers la RE 2020
- Identifier les nouveaux indicateurs environnementaux des futures réglementations
- Appréhender l'approche des solutions techniques en BEPOS et bas Carbone
- Connaître l'expérimentation énergie-Carbone

Appréciation des acquis par autoévaluation du stagiaire :

- Les connaissances ont été acquises.
- Les connaissances sont en cours d'acquisition.
- Les connaissances sont à acquérir.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À La Ciotat, le 11/02/2020

